



**RENSEIGNEMENTS À NOTIFIER AU COMITÉ LORSQU'UNE ENQUÊTE
EN MATIÈRE DE SAUVEGARDES EST CLOSE SANS
QU'UNE MESURE SOIT IMPOSÉE**

INDE

Phénol

La communication ci-après, datée du 21 avril 2020, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

L'Inde notifie la clôture de l'enquête en matière de sauvegardes concernant les importations de phénol.

1 INDIQUER LE PRODUIT FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE

Le produit visé par l'enquête est le phénol

2 INDIQUER LE DOCUMENT DE L'OMC CONTENANT LA NOTIFICATION DE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

L'ouverture de l'enquête a été notifiée au Comité des sauvegardes dans le document de l'OMC G/SG/N/6/IND/45 distribué le 12 septembre 2019.

3 INDIQUER LA DATE À LAQUELLE IL A ÉTÉ MIS FIN À L'ENQUÊTE

Il a été mis fin à l'enquête le 13 avril 2020.

4 INDIQUER LA (LES) RAISON(S) DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE (PAR EXEMPLE RETRAIT DE LA DEMANDE; DÉTERMINATION NÉGATIVE DE L'EXISTENCE D'UN DOMMAGE; DÉTERMINATION NÉGATIVE DE L'EXISTENCE D'UN LIEN DE CAUSALITÉ, ETC.)

L'enquête a été close suite au retrait de la demande déposée par la branche de production nationale pour l'imposition d'un droit de sauvegarde.

5 DONNER LA RÉFÉRENCE DE L'AVIS AU PUBLIC CONCERNANT LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE (TITRE DU JOURNAL OFFICIEL DU MEMBRE AUTEUR DE LA NOTIFICATION, DATE ET NUMÉRO DE LA PAGE À LAQUELLE L'AVIS EST REPRODUIT DANS LE JOURNAL)

L'avis de clôture d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de phénol a été publié sur le site Web officiel de l'autorité chargée de l'enquête*, c'est-à-dire la Direction générale des mesures correctives commerciales, le 13 avril 2020 et peut être consulté à l'adresse suivante:

<http://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/Phenol%20Safeguard%20Termination%20Notification.pdf>

* Pour consulter ce document, prière de contacter Mme Richards (anne.richards@wto.org) ou Mme Naville (delphine.naville@wto.org) à la Division des règles.

**6 DONNER TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT QUE LE MEMBRE AUTEUR DE LA NOTIFICATION
JUGE PERTINENT**

Néant.
